



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE BIZE-MINERVOIS (11)

Note de sensibilité écologique



Client	Altaréa Energies Renouvelables
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bize-Minervois (11)
Intitulé du rapport	Note de sensibilité écologique

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
---	---

Réf. Cereg - 2026-CI-000376

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	07/2026	Alice ATES	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL	6
A.I. SYNTHESE DES ZONAGES.....	7
B. RELEVES DE TERRAIN	9
B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	10
B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	11
B.II.1. Conditions de terrain	11
B.II.2. Relevés tous groupes	12
C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE.....	16
C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS	17
C.I.1. Synthèse des enjeux.....	17
C.I.1.1. Recommandations.....	18
C.II. CONCLUSIONS	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)	10
Figure 3 : Carte des habitats observés sur site	12
Figure 4 : Photographies du site.....	13
Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux	14
Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km.....	7
Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2 km)	10
Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain	11
Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides	12

PREAMBULE

La société **ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES** envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bize Minervois (11). Le projet s'implante sur une parcelle cadastrale actuellement occupée une jachère entourée de vignes.

L'emprise de la future centrale couvre une surface d'environ 0,69 ha.

Pour l'analyse écologique, deux périmètres ont été considérés :

- Une zone d'emprise du projet correspondant aux secteurs directement aménagés ;
- Une zone d'influence écologique élargie intégrant les milieux naturels adjacents susceptibles de jouer un rôle fonctionnel pour les espèces.

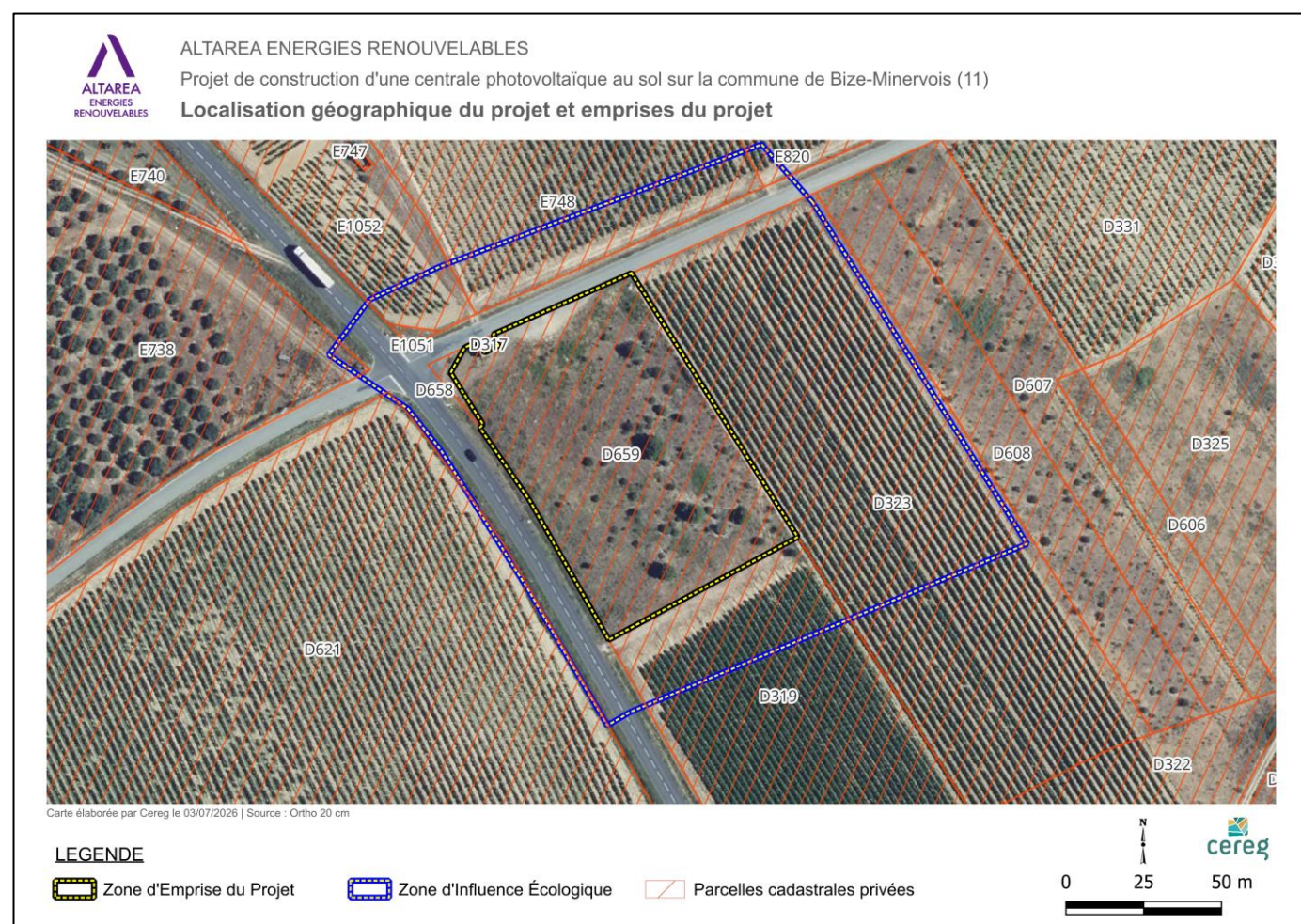


Figure 1 : Localisation du projet

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL



A.I. SYNTHÈSE DES ZONAGES

Une analyse des zonages environnementaux a été réalisée dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude, afin d'identifier les périmètres réglementaires et les secteurs à enjeux écologiques susceptibles d'influencer le projet.

Les principaux zonages identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
Site Natura 2000	Non	1	Les Causses du Minervois
	Non	2,5	Minervois
Parc Naturel Régional	Non	3,3	Haut-Languedoc
ZNIEFF de type 1	Non	0,5	Pelouses du col de Landure
	Non	0,8	Coteau de Belvèze
	Non	2,1	Gorges d'Aymes et de la Cesse
	Non	2,7	Serre d'Oupia
	Non	4,1	Plaine agricole d'Ouveillan
ZNIEFF de type 2	Non	1	Haut Minervois
Forêt publique	Non	1,2	Forêt Communale de Bize-Minervois
	Non	1,8	Forêt Communale d'Argeliers
	Non	3,1	Forêt Communale de Montoulis
	Non	1,7	Forêt Communale d'Agel
	Non	0,9	Forêt Communale de Mailhac
	Non	3,8	Forêt Communale de Pouzols-Minervois
	Non	1,9	Forêt Communale d'Aigues-Vives
Sites classés	Non	4,4	Les Paysages Du Canal Du Midi
	Non	4,6	Canal Du Midi
PNA	Oui		Chiroptères (Enjeu fort)
	Oui		Pie-grièche méridionale
	Oui		Pie-grièche à tête rousse
	Oui		Lézard ocellé
	Non	20m	Outarde canepetière (domaine vital)
	Non	0,4	Aigle de Bonelli
	Non	0,7	Loutre d'Europe
	Non	1,7	Odonates
	Non	1,7	Faucon crécerellette
	Non	1,1	Réservoir milieux ouverts

SRCE - SRADDET	Non	1,2	Réservoir milieux boisés
	Non	0,6	Corridors écologiques ouverts
	Non	0,6	Corridors écologiques ouverts
	Non	1,2	Corridors écologiques ouverts
	Non	0,6	Cours d'eau surfacique
	Non	0,7	Cours d'eau surfacique
	Non	0,5	Cours d'eau linéaire
	Non	1,1	Cours d'eau linéaire
	Non	2	Cours d'eau linéaire
Zones humide	Non	0,7	La Cesse
	Non	0,7	Ripisylve de la Cesse
	Non	0,7	L'Aude de la Cesse à la mer Méditerranée

À l'échelle du contexte environnemental élargi (rayon de 5 km), plusieurs sensibilités écologiques sont identifiées autour de la zone d'étude, traduisant un secteur présentant un intérêt écologique, sans toutefois mettre en évidence de contrainte environnementale majeure au droit du site.

- Plusieurs zonages naturels sont recensés à proximité, notamment deux sites Natura 2000 (Les Causses du Minervois à 1 km et Minervois à 2,5 km), le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (3,3 km), cinq ZNIEFF de type 1 (0,5 à 4,1 km) et une ZNIEFF de type 2 (Haut Minervois, 1 km). Aucun de ces périmètres n'intersecte directement la zone d'étude.
- Les milieux forestiers constituent un enjeu local avec la présence de plusieurs forêts publiques dans un rayon de 0,9 à 3,8 km. Deux sites classés sont également recensés à proximité : Les Paysages du Canal du Midi (4,4 km) et le Canal du Midi (4,6 km). Ces espaces contribuent à la qualité écologique et paysagère du territoire tout en restant éloignés du projet.
- Plusieurs enjeux liés aux espèces protégées sont identifiés à travers les Plans Nationaux d'Actions (PNA), avec des espèces à enjeu fort présentes directement sur le site, notamment les chiroptères, la Pie-grièche méridionale, la Pie-grièche à tête rousse et le Lézard ocellé. D'autres espèces patrimoniales sont recensées à proximité, telles que l'Outarde canepetière (20 m), l'Aigle de Bonelli (0,4 km), la Loutre d'Europe (0,7 km), les Odonates et le Faucon crécerellette (1,7 km).
- Les continuités écologiques définies par le SRCE-SRADDET sont bien représentées dans le secteur, avec 17 éléments de réservoirs de biodiversité dans un rayon de 5 km, comprenant des réservoirs de milieux ouverts et boisés ainsi que des corridors écologiques. Le réseau hydrographique est également dense avec 19 entités de cours d'eau surfaciques, 15 entités de cours d'eau linéaires et 21 zones humides recensées dans ce même périmètre, traduisant un contexte favorable au maintien des continuités écologiques.

Dans l'ensemble, le contexte environnemental met en évidence un territoire riche en milieux naturels et en continuités écologiques. Bien que plusieurs zonages réglementaires et enjeux liés aux espèces protégées soient présents à proximité, la majorité de ces sensibilités restent périphériques au site d'étude et ne constituent pas, à ce stade, de contrainte rédhibitoire pour le projet.

B. RELEVES DE TERRAIN



B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques utilisées dans le cadre du présent document sont issues de bases de données naturalistes GBIF, consultées le 03/07/2026.

Ces données ont été analysées à l'échelle d'un rayon de 2 km autour de la zone d'étude afin d'identifier les espèces à enjeu potentielles.

Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2 km)

Taxon	Enjeu local de conservation à l'échelle du groupe taxonomique (bibliographie)	Principales espèces du groupe justifiant ce niveau d'enjeu (espèces protégées ou PNA)
Flore	Enjeu modéré	Germandrée arbustive, Céphalaire à fleurs blanches et Badasse
Invertébrés	Enjeu fort	Diane
Amphibiens	Enjeu modéré	Triton marbré
Reptiles	Enjeu fort	Lézard ocellé
Oiseaux	Enjeu fort	Aigle de Bonelli, Busard cendré, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse et la Fauvette pitchou
Mammifères	Enjeu très faible	Lièvre d'Europe et ragondin
Chiroptères	Pas d'enjeu	Aucune espèce recensée

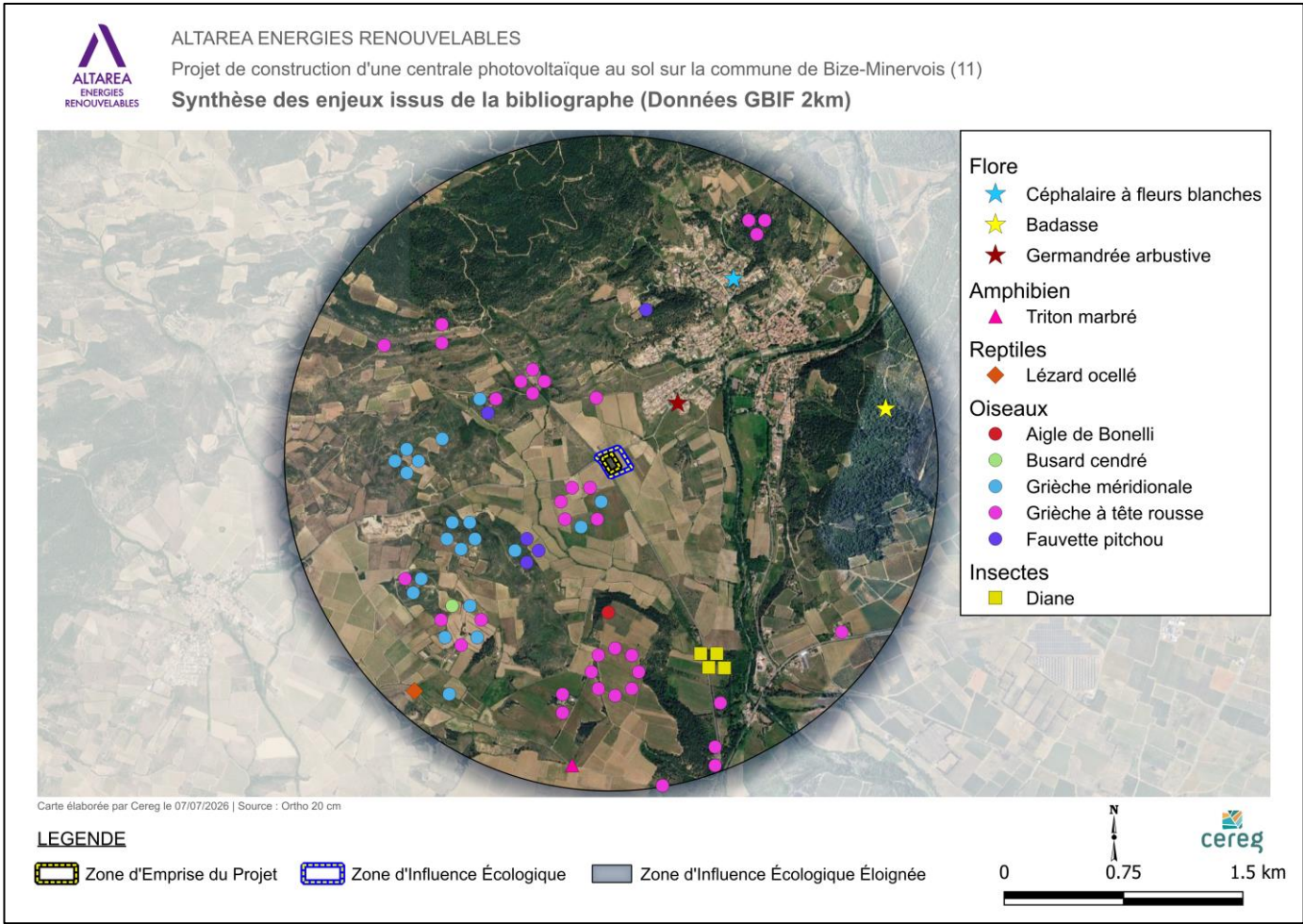


Figure 2 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)

D'après les données bibliographiques disponibles dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude, les principaux enjeux écologiques concernent des espèces inféodées aux milieux agricoles ouverts, aux garrigues, aux lisières et aux secteurs boisés environnants. La diversité des taxons recensés (flore, amphibiens, reptiles, oiseaux et insectes) traduit un contexte écologique relativement riche à l'échelle du paysage.

Concernant la flore, plusieurs espèces patrimoniales sont signalées à proximité de la zone d'étude, notamment le Céphalaire à fleurs blanches, la Badasse et la Germandrée arbustive. Ces espèces sont généralement associées aux milieux ouverts secs, aux pelouses, aux friches ou aux garrigues méditerranéennes. Bien qu'aucune observation ne soit localisée directement sur l'emprise du projet, les habitats présents dans le secteur peuvent ponctuellement leur être favorables.

Les données bibliographiques font également état de la présence du Triton marbré, espèce amphibienne patrimoniale liée aux mares temporaires, fossés et autres points d'eau. En l'absence de zones humides permanentes au sein de l'emprise, son utilisation directe du site apparaît toutefois limitée.

Pour les reptiles, le Lézard ocellé constitue l'espèce à plus fort enjeu recensée dans le secteur. Cette espèce thermophile fréquente les milieux ouverts, les friches, les pelouses sèches et les mosaïques agricoles comportant des refuges tels que les pierriers ou les fourrés. Les habitats présents en périphérie de l'emprise peuvent lui être favorables, même si aucune observation n'est localisée directement sur le site du projet.

Concernant l'avifaune, plusieurs espèces patrimoniales sont recensées dans le secteur. Les observations mettent particulièrement en évidence la Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche à tête rousse, largement représentées autour de la zone d'étude, traduisant l'intérêt des paysages agricoles ouverts, des friches et des formations arbustives qui leur sont favorables. L'Aigle de Bonelli, le Busard cendré et la Fauvette pitchou sont également signalés à proximité. L'ensemble de ces espèces exploite une mosaïque de milieux ouverts et semi-naturels pour son alimentation, sa reproduction ou ses déplacements.

Enfin, les données disponibles mentionnent la Diane, papillon patrimonial associé aux milieux ouverts où se développe sa plante-hôte (*Aristolochia*). Les friches et les secteurs peu intensifiés du paysage environnant sont susceptibles de constituer des habitats favorables à cette espèce.

Au regard des données bibliographiques, les principaux enjeux écologiques concernent les oiseaux patrimoniaux des milieux agricoles méditerranéens, en particulier les Pie-grièches méridionale et à tête rousse, dont les nombreuses observations soulignent l'intérêt écologique du secteur. S'ajoutent le Lézard ocellé ainsi que plusieurs espèces de flore et d'insectes caractéristiques des milieux ouverts secs. Toutefois, les observations restent principalement réparties à l'échelle du territoire d'étude et ne mettent pas en évidence d'enjeu majeur directement localisé sur l'emprise du projet, qui s'inscrit dans une matrice agricole relativement commune.

B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

B.II.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 01/07/2026.

Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Jaouen FRAISSE	Technicien Écologue	Habitats ; Flore ; Invertébrés ; Amphibiens ; Reptiles ; Mammifères ; Zones humides	01/07/2026	20-26°C Ensoleillé Vent 40 km/h Pas de SM4	7h-7h45/ 10h30-11h30

La zone d'étude s'inscrit dans une **matrice agricole dominée par les cultures viticoles**. L'emprise est principalement constituée d'une **ancienne parcelle viticole récemment arrachée**, aujourd'hui en friche récente (I1.5). Le couvert végétal y est très discontinu, alternant de vastes secteurs de sol nu, des repousses de vigne, une végétation rudérale clairsemée et quelques ligneux isolés (oliviers et arbustes). Cette configuration témoigne d'un milieu fortement anthropisé et récemment remanié. Les habitats périphériques apportent une diversité structurelle plus importante. Des **bandes herbacées anthropiques** se développent le long des voiries, tandis que des **ronciers**, quelques **frênes non riverains**, des **oliviers isolés** ainsi qu'un **canal artificiel** contribuent localement à diversifier les habitats. Les parcelles voisines sont essentiellement occupées par des vignobles en production, caractéristiques du paysage agricole environnant.

Du point de vue fonctionnel, la parcelle centrale présente une **faible valeur écologique intrinsèque**. Son caractère récemment perturbé, la faible couverture végétale et la rareté des structures ligneuses limitent les possibilités d'accueil pour la flore patrimoniale ainsi que les fonctions de reproduction, de refuge ou d'alimentation pour la majorité des espèces faunistiques. En revanche, les éléments semi-naturels situés en périphérie (ronciers, arbres isolés, bandes herbacées) sont susceptibles d'offrir des ressources ponctuelles à l'avifaune des milieux agricoles, notamment comme postes de chasse ou de perchoir, ainsi qu'à certains reptiles et à la petite faune.

Un **ancien bâtiment agricole** est également présent au nord de l'emprise. Malgré son état de dégradation avancé, il constitue une structure susceptible d'être utilisée ponctuellement comme gîte par certaines espèces, notamment les chiroptères, ce qui justifie une vérification spécifique lors des inventaires.



Figure 4 : Photographies du site

Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Flore = 38 espèces observées (1 à enjeu faible et 37 enjeu très faible)												
Amphibiens (0 espèce observées)												
Oiseaux = 6 espèces observées (3 à enjeu modéré, 2 à enjeu faible et 1 à enjeu très faible)												
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	VU	LC	Article 3					0		Modéré	Modéré
Galerida cristata	Cochevis huppé	LC	LC	Article 3					0		Modéré	Modéré
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
Invertébrés = 3 espèces observées (3 à enjeu très faible)												
Reptiles = 1 espèce observées (1 à enjeu modéré)												
Mammifères hors chiroptères (0 espèce observées)												
Chiroptères (0 espèce observées)												

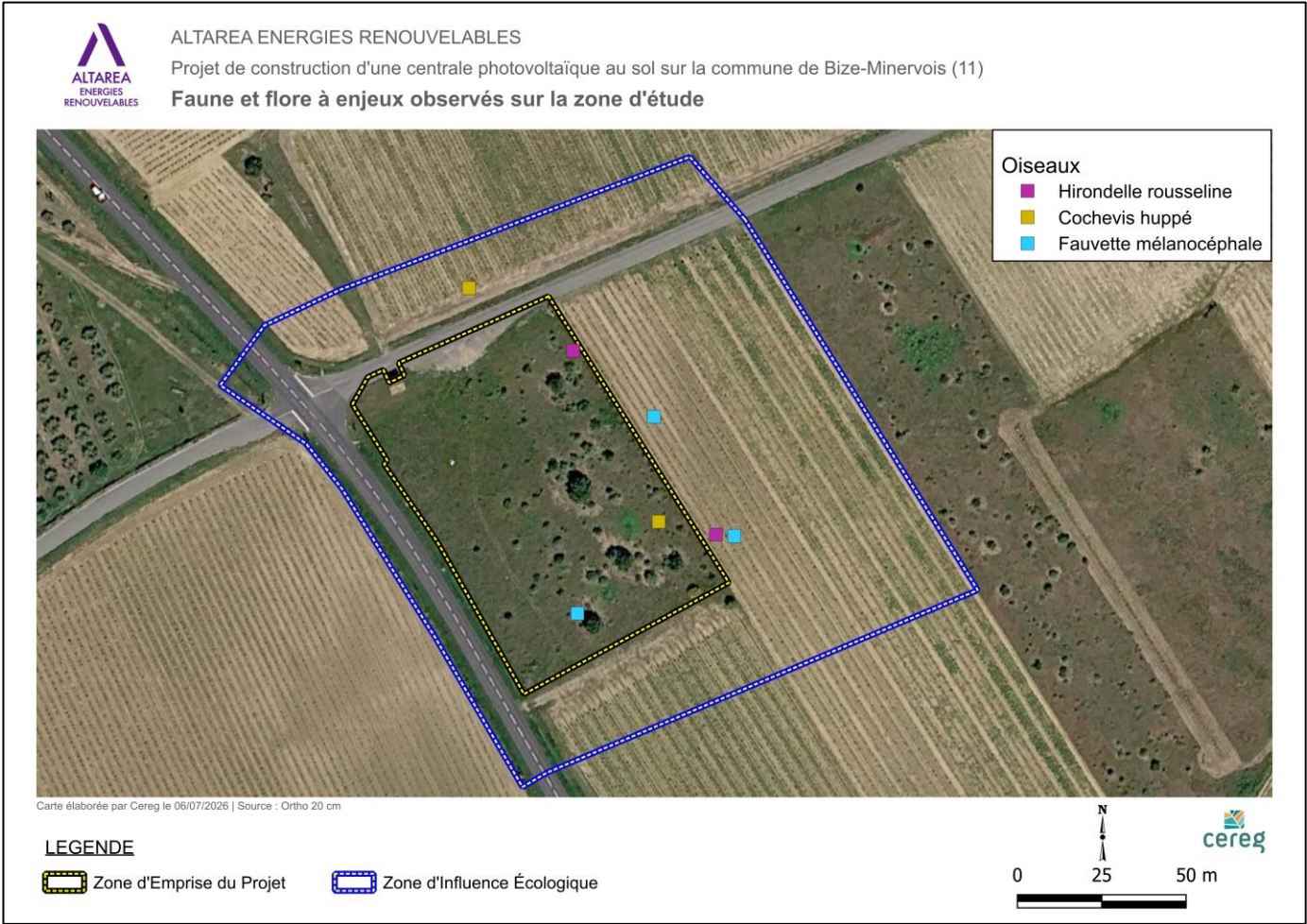


Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux

Les prospections de terrain mettent en évidence une **faible diversité écologique** au sein de l'emprise, en cohérence avec le caractère fortement anthropisé et récemment remanié du site.

La **flore** est composée de 38 espèces, majoritairement communes et caractéristiques des milieux rudéraux ou agricoles. Une seule espèce présente un enjeu de conservation faible, traduisant un intérêt floristique limité.

Aucun **amphibien**, **mammifère terrestre** ni **chiroptère** n'a été observé lors des prospections. Les habitats présents apparaissent peu favorables à ces groupes, notamment en raison de l'absence de zones humides fonctionnelles, de boisements et de gîtes potentiels. Seul le fossé humide en bordure de parcelle peut être **utilisé par quelques espèces d'amphibiens opportunistes**.

L'**avifaune** est représentée par quelques espèces caractéristiques des milieux agricoles ouverts, dont la **Cisticole des joncs**, le **Cochevis huppé** et la **Fauvette mélanocéphale**, présentant un enjeu de conservation modéré. Les observations sont essentiellement associées aux quelques ligneux et buissons présents sur l'emprise et en périphérie. En revanche, **aucune Pie-grièche n'a été observée**, malgré les nombreuses données bibliographiques disponibles à proximité. L'absence de haies, de buissons développés et d'une mosaïque agricole diversifiée au sein de l'emprise limite fortement son attractivité pour ces espèces, qui privilégient des milieux plus structurés offrant des postes de chasse et des sites de nidification.

Concernant les **reptiles**, le **Lézard ocellé** constitue le principal enjeu du site. Les quelques ligneux, les secteurs embroussaillés et les éléments périphériques sont susceptibles de lui offrir des habitats favorables, tandis que la parcelle centrale, largement dénudée, présente un intérêt plus limité.

Les **invertébrés** observés sont principalement des espèces communes à très faible enjeu patrimonial. Quelques **odonates (libellules)** ont néanmoins été recensés, leur présence pouvant être liée au fossé. Bien que ce cours d'eau artificialisé ne constitue pas un habitat de premier ordre, il est susceptible d'être utilisé ponctuellement par des espèces opportunistes pour leurs déplacements ou leur alimentation.

C. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES DU SITE



C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

C.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leurs fonctionnalités écologiques, la zone d'étude présente des enjeux **globalement faibles à modérés**, principalement localisés en périphérie de l'emprise du projet et au niveau de quelques éléments ponctuels présentant un intérêt écologique particulier.

L'emprise du projet est majoritairement constituée d'un milieu ouvert, correspondant à une friche herbacée, dont les fonctionnalités écologiques sont globalement faibles. Ces habitats peuvent toutefois être utilisés comme zones d'alimentation par l'avifaune et les chiroptères, ainsi que comme secteurs de déplacement et de thermorégulation pour certains reptiles. Une zone de reproduction potentielle pour les invertébrés et les amphibiens est également identifiée en bordure sud-ouest de la zone d'étude, où les conditions sont plus favorables au développement de cette faune.

Les enjeux les plus élevés sont concentrés sur les éléments arborés et bâtis situés en périphérie immédiate de l'emprise. À l'est, un arbre isolé constitue un habitat favorable jouant un rôle de refuge, de perchoir et de site potentiel de nidification pour l'avifaune, justifiant un enjeu modéré. Au nord-ouest, un bâtiment agricole présente des potentialités en tant que zone de refuge pour les chiroptères, tandis que ses murs peuvent également être utilisés par certains reptiles comme sites de repos ou de thermorégulation.

Dans le cadre des investigations de terrain, une visite de l'intérieur du bâtiment a été réalisée afin de rechercher d'éventuels indices de présence de chiroptères (individus, guano, traces d'occupation). Aucun indice d'occupation n'a été observé au moment des prospections. Néanmoins, en raison de la configuration du bâtiment et des possibilités d'accès qu'il offre à la faune, celui-ci conserve un potentiel d'accueil ponctuel en tant que refuge pour les chiroptères, ce qui justifie son maintien comme élément de vigilance.

Ainsi, les principaux enjeux écologiques du site sont liés aux habitats périphériques présentant des fonctions de refuge et de reproduction, tandis que les milieux ouverts occupant l'essentiel de l'emprise présentent des fonctionnalités écologiques plus limitées. Cette répartition des enjeux devra être prise en compte dans la conception du projet afin de préserver les éléments les plus favorables à la biodiversité.

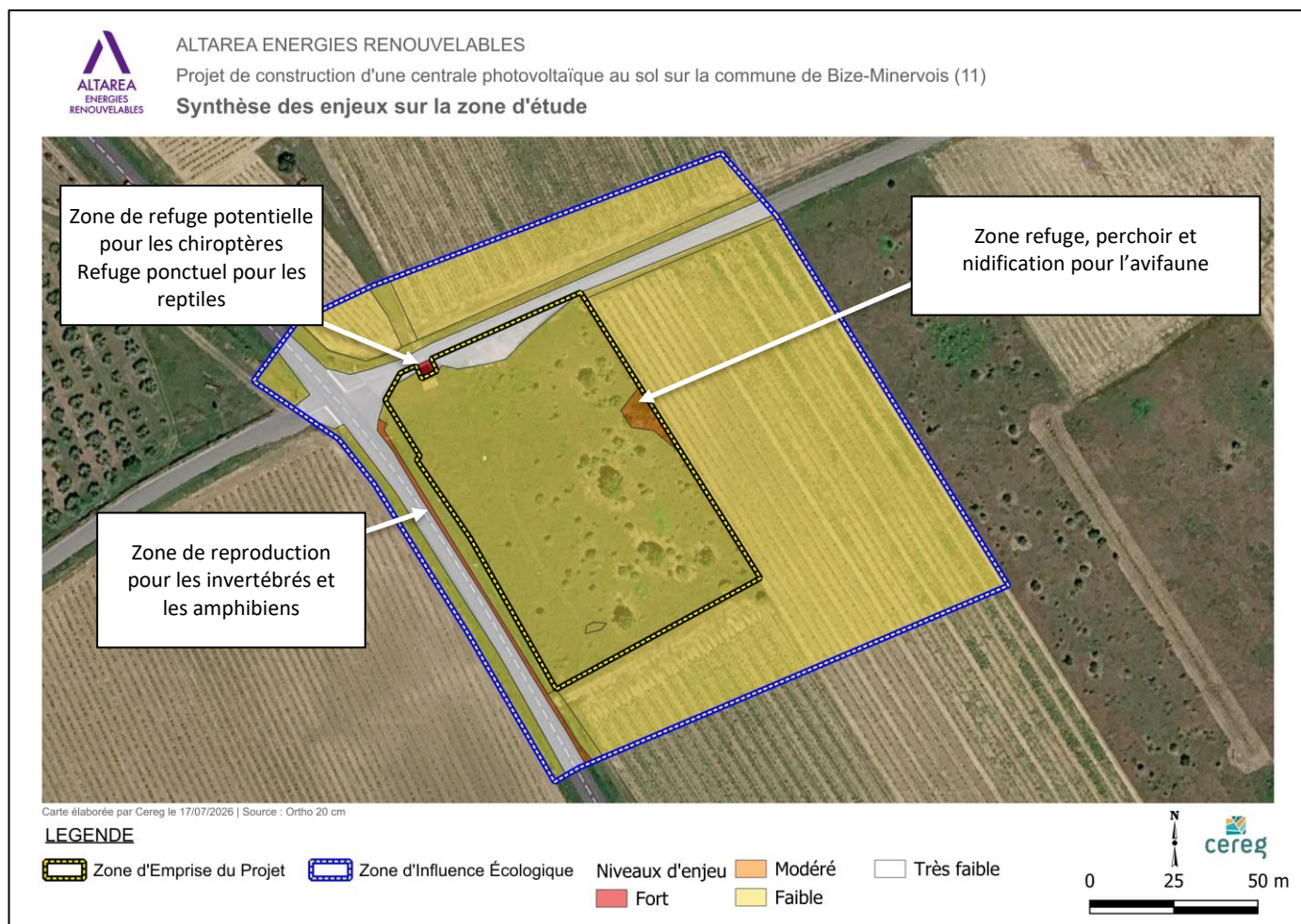


Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

C.I.2. Recommandations

Les inventaires réalisés mettent en évidence un **faible niveau d'enjeu écologique** au sein de l'emprise. Les principaux intérêts écologiques étant concentrés sur les éléments semi-naturels périphériques, les recommandations suivantes sont formulées :

- **Préserver les quelques ligneux et arbustes présents en périphérie de l'emprise**, qui constituent des habitats de refuge, de perchoir et de nidification pour l'avifaune.
- **Conserver le bâtiment agricole existant**, dans la mesure où il n'est pas impacté par le projet. Bien que dégradé, il constitue un refuge potentiel pour les chiroptères et certains reptiles.
- **Maintenir le canal artificiel** et éviter toute pollution ou dégradation de ses berges, celui-ci pouvant être utilisé ponctuellement par les odonates et d'autres espèces opportunistes.
- **Réaliser les travaux de débroussaillage et de préparation du terrain en dehors de la période principale de reproduction de l'avifaune** (de préférence entre septembre et février), ou procéder à une vérification écologique préalable en cas d'intervention durant la période sensible.

C.II. CONCLUSIONS

Les investigations bibliographiques et les prospections de terrain montrent que l'emprise du projet s'inscrit dans une matrice agricole largement anthropisée présentant des fonctionnalités écologiques limitées.

Les inventaires ont mis en évidence une flore majoritairement commune, une avifaune peu diversifiée caractéristique des milieux agricoles ouverts ainsi qu'un cortège d'invertébrés communs. Malgré les nombreuses données bibliographiques relatives aux Pie-grièches à proximité de la zone d'étude, aucune observation n'a été réalisée sur le site, les habitats présents apparaissant peu favorables à ces espèces. Les quelques odonates observés sont vraisemblablement liés au canal artificiel situé en périphérie.

Au regard des éléments recueillis, l'emprise du projet présente un faible niveau d'enjeu écologique. Les principales sensibilités concernent les éléments périphériques, qui pourront être conservés dans le cadre du projet afin de maintenir leurs fonctionnalités écologiques.

Sous réserve de la mise en œuvre des recommandations formulées, le projet apparaît compatible avec les sensibilités écologiques identifiées sur le site.



www.cereg.com